



# AVIS PUBLIC

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2026

**PRENEZ AVIS**, que lors de la séance ordinaire du lundi 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté une résolution par laquelle le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié;

Que les séances ordinaires prévues initialement demeurent aux mêmes dates, soient :

- Lundi 12 janvier 2026
- Lundi 2 février 2026
- Lundi 2 mars 2026
- Mardi 7 avril 2026
- Lundi 4 mai 2026
- Lundi 1er juin 2026
- Lundi 6 juillet 2026
- Lundi 3 août 2026
- Mardi 8 septembre 2026
- Lundi 5 octobre 2026
- Lundi 2 novembre 2026
- Lundi 7 décembre 2026

Que les séances prévues à 19h30 sont devancées à 19h00;

Que le conseil municipal invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques;

DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce 16 avril 2026.

Isabelle Poirier,  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Poirier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 avril 2026, entre 9 heures et 12 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 avril 2026.

Isabelle Poirier,  
Directrice générale et greffière-trésorière